

Mise en ligne : 7 septembre 2018.
Dernière modification : 5 juin 2023.
www.entreprises-coloniales.fr

Paul CHABOT,
bijouterie-nouveautés, Hanoï
Succursales : Haïphong, Saïgon

Épisode précédent :
Samuel Meyer, horloger-bijoutier, marchand de musique :
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Samuel_Meyer-Hanoi.pdf

Hanoï
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1916, p. 52)

SOCIÉTÉ COTONNIÈRE DU TONKIN
Filature de coton
Quai du Commerce
M. CHABOT, comptable.

Ville de Hanoï
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1920, 1-49)

CHABOT (Paul)

successeur de S. Meyer
Joallerie — Bijouterie — Orfèvrerie — Horlogerie
61, rue Paul-Bert

Secrétaire de la chambre de commerce de Hanoï

1921 (novembre) : Paul Chabot, membre du conseil de surveillance de
La gomme laque J.-B. (J. Besnard et C^{ie})
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Gomme_laque_J.-B.pdf

Hanoï
NAISSANCE
(*L'Avenir du Tonkin*, 26 juin 1922)

Le 24 juin, à 22 heures 30, rue Paul-Bert, n° 56, de Paulette Berthe Chabot, fille de
M^{me} et M. Paul Chabot, les sympathiques bijoutiers.

LA MISSION PARLEMENTAIRE ¹

Un banquet à Métropole
(*L'Avenir du Tonkin*, 24 février 1923)

Chabot

TONKIN

Chambre de commerce de Hanoï
(*Les Annales coloniales*, 12 juin 1923)

.....
M. Chabot résignant ses fonctions de secrétaire en vue de sa prochaine rentrée en France, la chambre, à mains levées et à l'unanimité, nomme M. Perroud secrétaire.

TONKIN

La vie administrative
(*Les Annales coloniales*, 2 mai 1924)

Le 18 mars a eu lieu le scrutin pour l'élection de 10 membres français et de 2 membres indigènes de la chambre de commerce de Hanoï.

Ont été élus :

1^o Membres français :

MM. ... Chabot...

COURSE D'AUTOMOBILES AU TONKIN

(*L'Écho annamite*, 4 août 1924)

Le Courrier Automobile, journal bi-mensuel gratuit, créé à Hanoï dans le but de favoriser le développement du tourisme par l'automobile, organise pour le vendredi 15 août sous la présidence d'honneur de M. le résident supérieur, une course de côte sur le Tam-Dao, ouverte aux amateurs de motocyclettes catégorie 350 cm³ et 500 cm³ et d'automobiles de cylindrée 1 lit 100-1.250-1.500-2.500-3 litres et au-dessus de 3 litres.

Le règlement de cette course a été publié dans le numéro du *Courrier Automobile* du 15 juillet.

Cette course est dotée de nombreux prix offerts par les généreux donateurs ci-dessous :

1 objet d'art, offert par M. le gouverneur général ;

1 coupe argent ciselé, offerte par le *Courrier Automobile* ;

1 vase argent guilloché ainsi que divers objets, offerts par l'Hôtel Métropole ;

¹ Mission composée de MM. Pierre Valude, député du Cher ; Ernest Outrey, député de la Cochinchine ; M. Henri Maître, député de Saône-et-Loire ; et M. Perreau-Pradier, député de l'Yonne.

1 bon de 10 caisses d'essence et 1 caisse d'huile M. C. C., offert par la Cie Franco-Asiatique des Pétroles [Shell] ;
1 objet d'art, offert par M. le Directeur des Grands Magasins Réunis ;
1 montre de bureau, offerte par M. Perroud, bijoutier ;
1 sujet artistique, offert par M. Chabot, bijoutier ;
1 projecteur de secours acétylène nickelé avec générateur nickelé, offert par le Garage Aviat ;
1 tableau artistique, offert par M. Passignat ;
Etc.

Tous ces prix sont exposés dans la vitrine qu'a bien voulu mettre à la disposition du comité d'initiative M. Chabot, rue Paul-Bert.

Nous donnerons dans un prochain numéro la liste complète des prix ainsi que celle des engagés.

Nous ne doutons pas que cette épreuve obtienne tout le succès que nous en attendons, et félicitons bien sincèrement notre jeune confrère d'avoir pensé à organiser la première course d'automobiles en Indochine.

Les engagements sont reçus aux Bureaux de la Direction.

Pour tous renseignements complémentaires sur la course, écrire au *Courrier Automobile*, 4, impasse Verdun, Hanoï.

À Hanoï, le bâtiment va
par H. C. [Henri Cucherousset]
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 26 avril 1925)

[...] Mais ce n'est pas que par des édifices neufs que la rue Paul-Bert s'embellit. L'une après l'autre, les devantures se modernisent. Citons la maison Poincard et Veyret, la librairie Taupin, la maison Ellul (qui vend du fard à l'épreuve des baisers), et la bijouterie Chabot. [...]

Hanoï
NAISSANCE
(*L'Avenir du Tonkin*, 11 novembre 1925)

Nous apprenons avec plaisir la naissance, survenue le 5 novembre 1925 à 18 heures 30, à la clinique Saint-Paul de Michelle Nicole Andrée Beau, fille de M^{me} et M. Robert Louis Henri Beau, le sympathique bijoutier de la maison Chabot.

Nous adressons nos compliments aux parents et nos souhaits au bébé.

ENCARTS
(*L'Avenir du Tonkin*, 29 décembre 1926-1^{er} janvier 1927)

La maison CHABOT, présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année à sa nombreuse clientèle, et est heureuse de l'informer qu'elle ouvre au 49 bis, rue Paul-Bert, à partir du 1^{er} janvier 1927, l'agence des Galeries Lafayette, où elle détient un grand choix de confections pour hommes et dames.

Pour les commandes à prendre pour Paris, sur le catalogue hiver 1926-27, il sera fait un rabais de 10 %, à dater de ce jour.

AVIS
(*L'Avenir du Tonkin*, 26 janvier -31 janvier 1927)

Monsieur CHABOT, bijoutier, informe son aimable clientèle, que M. BEAU ne fait plus partie du personnel de la maison, depuis le 1^{er} janvier.

Robert BEAU s'établit à son compte
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Robert_Beau-Hanoi.pdf

ENCARTS
(*L'Avenir du Tonkin*, 30 août 1927)

CHABOT Chemisier. Pour la rentrée des classes — Costumes drap et par dessus pour garçonnets 15 à 18 ans.

HANOÏ
(*L'Avenir du Tonkin*, 6 et 20 mars 1928)

La maison CHABOT informe son aimable clientèle qu'elle vient de s'adjoindre monsieur Valich ², horloger, bijoutier de métier.
Expert en pierres précieuses.

Résultats des élections consulaires de Hanoï
(*L'Écho annamite*, 14 mars 1928)
(*Les Annales coloniales*, 17 mars 1928)
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 mai 1928)

Hanoï, le 13 mars 1928. — Les résultats des élections qui ont eu lieu, dans la matinée de mardi, à la Chambre de commerce d'Hanoï, pour la nomination de 11 membres français et 2 membres annamites, sont les suivants :

Inscrits : 183 ;

Votants : 81.

Ont été élus :

.....
Chabot, négociant, membre sortant, par 73 voix ;

² Adolphe Valich : né à Saint-Germain-en-Laye le 8 février 1893, marié à Paris XVII^e, le 29 novembre 1927, avec *Suzanne Adélaïde Schwoerer*, fille de *Henri Gaston Schwoerer* (ancien commerçant à Hanoï (peintures et vernis), commissionnaire en marchandises, administrateur de la Société indochinoise de transports).

Ancien horloger-bijoutier à Nantes, puis agent des Douanes et régies de l'Indochine. Établi à la fin des années 1930 horloger-bijoutier à Saïgon, rue Catinat, 153. Divorcé à Saïgon le 27 janvier 1951.

HANOÏ
(*L'Avenir du Tonkin*, 23 mai 1928)

Ceux oui nous quittent. — M. et madame Paul Chabot, les aimables bijoutiers de la rue Paul-Bert et leur gracieuse fillette nous quittent pour aller goûter en France quelques mois de repos.

Nous les prions d'agrèer nos meilleurs souhaits de bonne traversée et d'agréable séjour dans la Métropole.

HANOÏ
(*L'Avenir du Tonkin*, 2 juillet 1928)

Éparpillement d'élégance. — Dimanche matin, on ne pouvait circuler qu'avec peine aux alentours de la chemiserie Chabot.

À la porte largement ouverte se croisaient Français, Annamites et Chinois, messieurs et dames, jeunes gens et jeunes filles désireux de profiter des soldes du grand chemisier de la rue Paul-Bert.

Et en quelques instants, chapeaux, cannes, cravates et chemises ; robes, bibis et parfums s'envolèrent comme par enchantement.

Heureusement, les soldes disparues, resteront pour les fidèles clients de madame Friederich un assortiment dernier cri des modes d'été.

HANOÏ
(*L'Avenir du Tonkin*, 16 octobre 1928)

Un Conseil. — On parle constamment des élégances féminines ; on néglige l'élégance masculine... Et pourtant, nos grands fournisseurs feraient-ils moins d'efforts pour satisfaire les messieurs que les dames ?

Que non pas ! Une simple visite au premier étage des Galeries Lafayette ou, si l'on préfère, de la chemiserie Chabot, permet de constater avec quel goût très sûr les rayons de draperie viennent d'être amplement approvisionnés.

Coupes dernière mode, teintes variées : habits de soirée ; complets habillés, complets de voyage, vêtement de sports, on y trouve tout ce qu'on peut souhaiter de mieux.

Et en descendant, rien n'empêche de fouiller discrètement dans les boîtes de cravates nouvellement arrivées, de prendre le chapeau assorti au costume qu'on vient de commander, la chaussure de bon ton. C'est la seule façon d'apparaître un homme *soigné* ; et l'homme soigné se remarque toujours.

ÉTALAGES HANOÏENS EN 1928
(*L'Avenir du Tonkin*, 21 décembre 1928)

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Hanoi_Commerces-1932-1933.pdf
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Chabot-Hanoi.pdf

.....

Un petit carton « gris or » nous conviait l'autre jour à inauguration de la galerie de Chabot. Bien belle galerie en vérité et nous féliciterons tout autant Chabot, qui a su trouver en France ces objets d'art, que M. et M^{me} Picard ³ qui ont su aménager le salon pour les mettre en telle présentation.

En face, d'un œil inquiet, l'aimable madame Friederich suit la foule qui entre et sort Chabot, attirée par les bijoux, l'argenterie, le choix énorme et varié de cadeaux mais comme réplique, en quelques minutes, elle a fait un étalage délicieux, surtout à la lumière de fleurs dont les femmes et les jeunes filles ornent leur toilette de sacs à main dernier cri : étalage de haut style sur lequel veillent deux gros chiens qui n'ont pas l'air bien terrible mais sont bien jolis.

HANOÏ
AU PALAIS
TRIBUNAL DE 1^{re} INSTANCE
Audience correctionnelle indigène hebdomadaire du lundi 11 mars 1929
(*L'Avenir du Tonkin*, 11 mars 1929)

.....
Hoang-van-Phuc, jeune bijoutier de 16 ans, a dérobé un feutre dernière mode chez M. Chabot. Un simple chapeau annamite de quelques cents eut mieux convenu à son genre de beauté. Mais les étalages de la rue Paul-Bert sont si tentants ! M. Friederich est entendu ; le tribunal renonce à l'audition de madame Massacré, retenue au téléphone, et condamne Hoang-van Phuc à deux mois de prison.

HANOÏ
Société tonkinoise de transit
AVIS DE CONVOCATION
(*L'Avenir du Tonkin*, 2 mai 1929)

Messieurs les actionnaires de la Société tonkinoise de transit sont convoqués en assemblée extraordinaire pour le 18 mai 1929 à 15 heures chez monsieur CHABOT, 56, rue Paul-Bert à Hanoï.

Ordre du jour

Examen de la situation financière
Dissolution anticipée de la société s'il y a lieu

Chambre de commerce de Hanoï
Séance du 12 août 1929
(*Bulletin chambre de commerce de Hanoï*, 12 août 1929)

³ Georges Louis Picard : né le 8 mai 1892 à Paris IX^e. né le 8 mai 1892 à Paris IX^e. Fils de Auguste Louis Jules Picard, 36 ans, représentant de commerce, et de Sophie Marie Adèle. Commis d'agent de change lors de son incorporation. Administrateur-directeur de la Gomme laque J.-B. :

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Gomme_laque_J.-B.pdf

Directeur du *Moniteur de l'Indo-Chine* à Hanoï :

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Presse-Indochine-1936.pdf

Remarié le 1^{er} décembre à Hanoï avec Renée Émilienne Girardot. Décédé à Nice le 25 novembre 1969.

DÉMISSION DE M. CHABOT

La chambre a reçu de M. Chabot la lettre suivante :

Le Vésinet, le 16 juin 1929

M. Paul CHABOT
6, avenue Corot - LE VÉSINET (S. & O.)

à Monsieur le Président de la chambre de commerce
Hanoï

Monsieur le Président,

Ne prévoyant pas mon retour à la Colonie avant plusieurs mois, je vous prie de bien vouloir accepter ma démission de membre de votre assemblée.

Soyez mon interprète auprès de mes collègues, en leur exprimant tous mes regrets de me séparer d'eux, et en les assurant de toute ma sympathie, et veuillez croire, etc.

Signé : P. CHABOT.

Copie de cette lettre a été adressée à M. le résident supérieur.

Il a été répondu comme suit à M. Chabot :

Hanoi, le 7 août 1929

Le Président de la chambre de commerce .
à Monsieur P. CHABOT
6, avenue Corot
LE VÉSINET (S. & O.)

Cher Monsieur Chabot,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 16 juin 1929.

Mes collègues ne pourront que regretter avec moi que les circonstances vous aient mis dans l'obligation de vous séparer de notre Compagnie. En leur nom, en mon nom personnel, je tiens à vous adresser mes sincères remerciements pour la collaboration que vous m'avez toujours apportée, et à vous exprimer le ferme espoir de vous voir reprendre un jour votre place au milieu de nous.

Je vous prie d'agréer, etc.

Signé : PERROUD

AU PALAIS

Tribunal mixte de commerce de Hanoï
Audience du samedi 5 octobre 1929
(*L'Avenir du Tonkin*, 5 octobre 1929)

M. Gaye préside à l'assistance de M. Perroud [bijoutier], juge consulaire titulaire, et de M. Soulier [dir. du garage Bainier], juge consulaire suppléant. Greffier : M. Baraillier.

Trois affaires figurent au délibéré : elles seront solutionnées toutes trois.

1°) Valich contre Chabot — M. Valich, fonctionnaire des Douanes en congé pour servir dans le commerce et l'Industrie, actionnait M. Chabot, son employeur ; a) en paiement de la somme de 10.000 francs pour rémunération de ses courtages à Paris ; b) en paiement de la somme de 3.000 piastres pour 6 mois et 20 jours de salaires ; c) en

remboursement du prix de deux passages de 2^e classe pour lui et sa femme de Marseille à Haïphong ; d) en paiement de la somme de 6.000 piastres pour rupture de promesse d'association ; e) en paiement enfin de la somme de 1.000 piastres pour le préjudice moral subi.

Se portant reconventionnellement demandeur, M. Chabot concluait à une enquête ; et réclamait à M. Valich le paiement de la somme de 255 p. et de celle de 14.551 francs, sommes non contestées, d'ailleurs, par le demandeur.

Le tribunal, après avoir longuement examiné les faits de la cause et la situation respective des parties dit n'y avoir lieu ni à expertise, ni à enquête.

Il alloue à M. Valich 1^o) 2.500 francs en plus des sommes déjà reçues pour courtage ; 2^o) 1.600 piastres représentant 4 mois d'appointements.

Il dit que M. Chabot devra rembourser au gouvernement général le montant des deux passages de M. et Mme Valich, M. Valich à son retour de France étant entré chez M. Chabot et le prix des passages ayant été, de ce fait, mis à sa charge,

Recevant M. Chabot en sa demande reconventionnelle, le tribunal dit que M. Valich devra lui rembourser les sommes de 564 p. 82 et de 14.581 fr. 87 qui viendront en compensation de celles que M. Chabot aura à payer, condamne M. Chabot en tous les dépens.

.....

ENCART
(*L'Avenir du Tonkin*, 5-20 décembre 1929)

Cette semaine,

Paul CHABOT présente :
pour la fin d'année,
Une exposition unique de joaillerie
et une sélection d'OBJETS D'ART
signés : Lalique, Robj, Daum, Etling, Clio
des pièces uniques :
signées Lachenal, Fath, Beclémicheff

Hanoï se transforme, Hanoï s'embellit
(*L'Avenir du Tonkin*, 9 décembre 1929)

.....
Aujourd'hui, la bijouterie Chabot apparaît méconnaissable... mais charmante avec sa belle devanture.

CHABOT
À LA FOIRE D'HANOÏ
(*L'Avenir du Tonkin*, 10 décembre 1929)

P. Chabot à la foire d'Hanoï ? Mais oui ! Évidemment, il n'a pas transporté boulevard Gambetta ses deux magnifiques installations de la rue Paul-Bert. Il y expose cependant bel et bien.

Et où donc ? demanderez-vous...

Voyons, vous n'avez pas été sans remarquer les voitures de grand luxe qu'expose Aviat dans un décor à la fois si coquet, si original... et si tonkinois.

Quand on occupe une voiture de marque et de prix, on ne revêt pas, en général, une salopette, on s'habille tout au contraire à la dernière mode.

Chabot a fait une démonstration : il a installé sur les moelleux coussins des autos exposées des mannequins vêtus avec beaucoup de chic et portant, pour abriter de la poussière ou de la pluie, des complets du bon faiseur, l'indispensable Salf, Salf pour dames ; Salf pour messieurs. Le Salf triomphe au palais de l'automobile Heureuse trouvaille de Chabot.

Passons maintenant à un autre ordre d'idées.

P. Chabot expose ailleurs encore : chez Testudo, au palais de l'ameublement. Or, qui dit Testudo dit élégance du home. Donc, pour parer la salle à manger grand style de Testudo, Chabot a envoyé, de ses immenses réserves de la rue Paul-Bert, quelques-uns de ses plus riches bibelots.

Nul, d'ailleurs, n'a pu passer là sans remarquer l'heureuse collaboration artistique de Testudo et de Chabot, bien faits, certes, pour s'entendre.

Aussi, après une visite de la foire, une visite s'impose-t-elle rue Paul-Bert, etc.



HAIPHONG — Boulevard Paul Bert



Coll. Olivier Galand
www.entreprises-coloniales.fr/empire/Coll._Olivier_Galand.pdf
Paul Chabot, Joaillerie-Nouveautés, boulevard Paul-Bert, Haiphong.
(Paris-Photo, Haiphong)

ENCART
(*L'Avenir du Tonkin*, 19-31 décembre 1929)

Le cadeau de bon goût
s'achète chez
PAUL CHABOT
Joaillerie, orfèvrerie, Objets d'art. Horlogerie
56, rue Paul-Bert — HANOÏ
65 à 73, bd Paul-Bert — HAÏPHONG

HANOÏ

EN FLANANT DANS LA RUE
(*L'Avenir du Tonkin*, 21 décembre 1929)

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Hanoi_Commerces-1932-1933.pdf

.....
Quand Chabot nous reviendra de France, il ne reconnaîtra pas sa bijouterie ; elle a, de fait, singulièrement changé, pour devenir une des plus belles installations de la rue Paul-Bert : avec en face son salon de modes, et sa chemiserie. Vous direz tout ce que vous voudrez, il y a eu du changement en vingt ans, rue Paul-Bert.

Les embellissements de Hanoï
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 22 décembre 1929)

.....
Mais ce n'est pas que par des édifices neufs que la rue Paul-Bert s'embellit. L'une après l'autre, les devantures se modernisent. Citons la maison Poincard et Veyret*, la librairie Taupin, la maison Ellul (qui vend du fard à l'épreuve des baisers) et la bijouterie Chabot.

AU PALAIS
Tribunal mixte de Hanoï
Audience du samedi 28 décembre 1929
(*L'Avenir du Tonkin*, 28 décembre 1929)

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Grands_Magasins_Reunis.pdf

.....
3°) Société coloniale des grands magasins réunis contre Friederich. — M. Friederich, tailleur, fut engagé pour 3 ans à Paris, le 8 octobre 1926, en qualité de chef du rayon de coupe des G.M.R. à Hanoï.

Une clause de son contrat spécifiait qu'en cas de rupture ou de dénonciation de ce contrat, M. Friederich ne pourrait, pendant deux ans, s'engager sur place au service d'une autre maison à peine d'avoir à verser aux G.M.R. la somme de 3.960 p.

M. Friederich dénonça son contrat le 31 mai 1928 dans les formes voulues avec préavis.

Les G.M.R. lui rappelèrent la clause pénale de son contrat. M. Friederich s'employa dans une maison voisine et concurrente [Chabot Nouveautés].

Les G.M.R. l'assignèrent alors en paiement de 3.960 piastres.

Le tribunal a donné gain de cause aux G.M.R., étant entendu que toutes sommes qui pourraient être dues à M. Friederich à titre de pourcentage sur les bénéfices viendrait en diminution de la somme de 3 960 piastres.

Le tribunal donne en outre acte aux G.M.R. de ce qu'ils se retourneront éventuellement contre le nouvel employeur de M. Friderich au cas où ce dernier ne pourrait payer.

M. Friderich est condamné aux dépens.

Haïphong
(*L'Avenir du Tonkin*, 17 février 1930)

Naissances. — Nous apprenons avec plaisir les naissances de : 1° Paul Adrien Émile Poithier, le 12 février 1930, à Haïphong, fils de M. Maurice Ernest Poithier, directeur de la maison Chabot, et de Madame, née Maximilienne Louise Germaine Vinouse ; 2° Georges Laurent Léopold Viera Ribeiro, le 11 février 1930, à Haïphong, fils de M. Viera Ribeiro Jean Joseph, employé de commerce.

Un interprète de la Cour d'appel est pris en flagrant délit de vol
(*L'Avenir du Tonkin*, 16 janvier 1930)

Le nommé Han-Thé-Chan, interprète à la cour d'appel de Hanoï, a été pris dans la soirée d'avant-hier en flagrant délit de vol dans les magasins de nouveautés de M. Chabot.

Depuis quelque temps, un vendeur indigène était intrigué par les allées et venues de l'interprète qui examinait les marchandises sans jamais rien acheter. Avant-hier, le vendeur était occupé avec une cliente mais n'en surveillait pas moins l'individu ; la cliente étant partie en même temps que l'interprète, le vendeur s'aperçut qu'il manquait une paire de gants, il le rejoignit dans la rue et appela un agent de police qui ramena l'interprète au magasin où il fut fouillé et trouvé nanti non seulement de la paire de gants mais aussi de deux paires de boutons de manchettes Oréo. Il prétend qu'il est victime d'une vengeance et donne un alibi qui tient du roman.

AU PALAIS
Tribunal de 1^{re} instance
(*L'Avenir du Tonkin*, 19 janvier 1931)

Audience correctionnelle indigène extraordinaire du samedi 17 janvier 1931

Le tribunal a tenu, samedi après-midi, une audience correctionnelle extraordinaire sous la présidence de M. Littée, avec M. le substitut Magry au siège du ministère public, pour juger le sieur Han-thé-Chan, interprète à la Cour d'appel, prévenu d'avoir, le 14 janvier 1931, soustrait frauduleusement une paire de gants, deux paires de boutons de manchettes, une paire de pantoufles au préjudice de la maison Chabot.

Nous avons relaté les faits le jour même où il se sont produits : nous ne nous y arrêterons donc pas longuement, nous ne rapporterons pas surtout la version abracadabrante que donne le prévenu.

Le vendeur, Ng.-cap-Tan, est formel dans sa position : occupé à servir une cliente, il remarqua que le prévenu prenait une paire de gants et partait sans payer. Il courut

après et le rejoignit. Le second témoin, l'agent Ng.-van-Dinh, est tout aussi affirmatif que le premier.

Le prévenu persiste dans son système de défense : il est victime d'une vengeance, on lui a mis les objets dans la poche !

Le tribunal a condamné Han-thé-Chan à trois mois de prison avec sursis condamnation de principe qui, déclare le président, lui servira de leçon.

Hanoï
MARIAGE
Simone, Louise, Lorillard
Théodore Rochat
(*L'Avenir du Tonkin*, 16 mai 1931)

16 mai à 16 heures : M. Théodore, Robert, Charles Rochat, commerçant, avec madame Simone, Louise, Lorillard, tous deux domicilies à Hanoï. Les témoins étaient : MM. Robert Bernhard, industriel, croix de guerre, domicilié à Haiphong ; Armand Paul, Bernhard, directeur de la Société française des Distilleries de l'Indochine, à Hanoï [oncles du marié] ; Paul Chabot, bijoutier, à Hanoï, et Albert Friederich, tailleur à Hanoï.

Hanoï
(*L'Avenir du Tonkin*, 22 mai 1931)

Ceux qui nous quittent. — M. Chabot, le sympathique joaillier de la rue Paul-Bert, nous quitte pour aller jouir d'un congé en France tout en s'occupant de ses beaux magasins de Hanoï et de Haiphong.

Avant de prendre le bateau, M. Chabot est allé passer une semaine à Sam-Son [après un séjour au Chapa] où il fait présentement un temps délicieux et où la mer est superbe.

Nous prions M. et madame Chabot d'agréer nos meilleurs souhaits de bon retour dans la métropole.

AUX APPROCHES DE NOËL ET DU JOUR DE L'AN
L'effort du commerce local en pleine crise
(*L'Avenir du Tonkin*, 19 décembre 1931)

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Hanoi_Commerces-1932-1933.pdf

.....
Madame Friederich est l'âme de ce superbe salon que Chabot a installé pour le plus grand plaisir des dames et des messieurs. Madame Friedrich connaît les goûts, les habitudes de la clientèle. Elle sait vous présenter le chapeau qui vous ira ; la peinture de votre paire de gants ou de votre faux-col ; la cravate qui ne jurera pas avec votre costume.

Au premier étage, M. Friederich s'occupe de vous habiller et de vous chausser ; quand vous sortez de là, vous êtes assuré d'être un homme chic.

(Suite)

(L'Avenir du Tonkin, 21 décembre 1931)

.....
Chabot, le bijoutier, (car, il y aussi Chabot, tailleur, chapelier, fourreur, chemisier, voir en face) évolue dans un véritable musée : on a plaisir à visiter ses collections, à parcourir ses salles. En ce moment, on le fréquente assidûment car on sait trouver chez lui de très jolis cadeaux pour Noël et le jour de l'An.

Publicités
(L'Avenir du Tonkin, 28-30 décembre 1931)

**du bibelot de cinq piastres
au bijou de dix mille...
le cadeau qui plaît
porte le cachet :**



**vous trouverez dans nos magasins de
Hanoï et Haiphong la plus belle collec-
tion de bijoux modernes ;**

- les délicieuses verreries signées Sabino, Lalique, Ettlign, Daum;
 - les poteries et céramiques de Cazalas et de Larrieu ;
 - les terres cuites de Hauchecorne et de Philippe-Roelmann-
 - Ellyel; les porcelaines de Robj ;
- et une foule de bibelots du meilleur goût...
puisqu'ils sont choisis à votre intention.**

ENTRÉE LIBRE

du bibelot de cinq piastres
au bijou de dix mille...
le cadeau qui plaît porte le cachet :

CHABOT
HANOÏ
HAIPHONG

vous trouverez dans nos magasins de Hanoï et Haiphong la plus belle collection de bijoux modernes ;

- les délicieuses verreries signées Sabino, Lalique, Ettlign, Daum ;

- les poteries et céramiques de Cazalas et de Larrieu ;
 - les terres cuites de Hauchecorne et de Philippe-Roelmann-Ellyel ;
 - les porcelaines de Robj ;
- et une foule de bibelots du meilleur goût...
puis-je choisir à votre intention.

ENTRÉE LIBRE

HANOÏ

EN FLANANT

III

(*L'Avenir du Tonkin*, 10 décembre 1932)

.....
Chabot — chemisier — travaille sous le signe de l'argent — sa devanture et ses rideaux de fer fraîchement repeints l'attestent. Madame Friederich est toujours là, souriante, aimable, connaissant parfaitement la clientèle, sachant les goûts, les pointures des incorrigibles qui, comme moi, ne mettent jamais ou que rarement les pieds dans un magasin, tandis que M. Friederich au premier étage, s'affaire pour habiller, chauffer, coiffer les clients de chez « Chabot » qui se distinguent très vite.

LAOS

VIENTIANE

(*L'Avenir du Tonkin*, 22 février 1933)

M. Courtesolle, de la bijouterie Chabot, est de passage, gagnant Luang-Prabang.

Paul Chabot, nommé administrateur des Cafés de l'Indochine
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 mars 1933)
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Cafes_de_l'Indochine.pdf

ENCARTS

(*L'Avenir du Tonkin*, 18 avril 1933-28 mars 1934)

La montre « Wyler » automatique marque, dans l'histoire de l'industrie horlogère, un progrès aussi important que celui réalisé par la fameuse montre Wyler incassable.

PAUL CHABOT seul dépositaire

Hanoï — Haïphong

A. Belliscia, représentant exclusif Hanoï.

Hanoï
Lycée Albert-Sarraut

EN L'HONNEUR D'UN CHEF SYMPATHIQUE
(*L'Avenir du Tonkin*, 10 oct. 1933)

.....
Le doyen du corps enseignant du Lycée, M. Roger Prévôt, professeur d'histoire, prit le premier la parole pour manifester la joie que tous ont ressentie de la distinction si méritée accordée à M. Loubet par M. le ministre des colonies. Tandis que ses derniers mots étaient salués par une salve d'applaudissements, M. Prévôt, au nom de tout le personnel du Lycée, offrait à M. le proviseur, un écrin de couleur rouge une très belle croix de la Légion d'honneur, émail et or, sortie des magasins du joaillier Paul Chabot.

.....

Hanoï
LE VOYAGE AU TONKIN DE SA MAJESTÉ BAO-DAI
(*L'Avenir du Tonkin*, 9 décembre 1933)

.....
Puis la bijouterie Chabot eut les honneurs d'une courte visite de Sa Majesté qui salua M. et M^{me} Picard, M. de Redon, jeta un regard satisfait sur les grilles en fer forgé destinées à son palais et qui sont presque terminées, admira les bibelots et bijoux.
Le collègue traversa ta rue, entra chez Chabot (modes), où attendaient M. et M^{me} Friederich, M^{me} de Redon, et le personnel indigène. Ce temple de l'élégance masculine et féminine plut fort au noble visiteur.

LE SEUL BAS QUI VOUS DONNERA ENTIERE

Portez des "Kayser"
on ne sait jamais !

SATISFACTION



Portez des " Kayser "
on ne sait jamais !



PRIX IMPOSÉS

Bas de marche. 3 8 90

Bas de soirée : à partir de 4 8 50

EN EXCLUSIVITÉ

" CHABOT NOUVEAUTÉS "

HANOI
49^m et 51, Rue Paul-Bert
Téléphone n° 239

HAIPHONG
65 à 73, B^e Paul-Bert
Téléphone n° 508

(La Dépêche d'Indochine, éd. tonkinoise, 24 novembre 1933)
Le bas américain Kayser
Le seul bas qui vous donnera entière satisfaction



MANTEAU
et **SALF**
Sportsalf

MANTEAU
de Sport et de Ville
imperméable à l'eau
perméable à l'air
en Loden des Alpes
depuis. . . 25^s00

TRENCHCOAT
pour Hommes et
Jeunes gens
depuis 18^s et 30^s

“CHABOT NOUVEAUTÉS”

HANOI
49^a, et 51, Rue Paul Berl
Téléphone 259

HAIPHONG
65 à 73 B^e Paul Berl
Téléphone 508

(La Dépêche d'Indochine, éd. tonkinoise, 24 novembre 1933)
Manteau et salf et sortsalf

Manteau — Trenchcoat

HANOÏ

EN FLANANT

II

(*L'Avenir du Tonkin*, 23 décembre 1933)

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Hanoi_Commerces-1932-1933.pdf

.....
Chabot nous est revenu de France... par pour longtemps sans doute, simplement, peut-être, pour jeter un coup d'œil sur les heureuses transformations du magasin de modes et de la bijouterie. Nous sommes heureux de revoir, de temps à autre, cet ancien Tonkinois qui semble préférer Paris, d'où il songe à nous envoyer à chaque saison les dernières nouveautés. Ces nouveautés, M^{mes} Friederich et de Redon savent les disperser avec beaucoup de discernement selon les goûts de chacun ; ceci se passe au rez-de-chaussée. Au premier étage, M. Friederich, coupeur incomparable, habille les élégants, leur conseille le chapeau et la chaussure allant avec le complet, la jaquette, l'habit qu'il vous taille et vous confectionne de ses mains habiles.

Il a habillé dernièrement presque toute la Sûreté et la Police ; il a habillé de hauts fonctionnaires ; d'imposantes robes rouges dans lesquelles se drapèrent certains membres de l'École de Médecine sortaient de ses ateliers.

Et il n'a pas été compris sur la liste des décorés. Quelle ingratitude !

HANOÏ

EN FLANANT

III

(*L'Avenir du Tonkin*, 28 décembre 1933)

.....
Chabot, bijoutier, se fait éclairer tous les soirs par un projecteur placé au premier étage du salon de Chabot, tailleur, modes, situé en face ; c'est une fantaisie ! Quels jolis étalages ; bijouterie ; horlogerie ; cristaux ; objets d'art sont de la toute dernière création. On n'en voit qu'une infime partie dans les vitrines. Il faut entrer à l'intérieur : contempler les trésors amoncelés avec un goût très sûr.

Si Chabot nous tient au courant des modes les plus récentes, il nous permet d'avoir sur la table de la salle à manger, au salon, au fumoir, les belles pièces d'argenterie, les bibelots de choix.

ENCARTS

(*L'Avenir du Tonkin*, 28-30 décembre 1933)

Pour la fin d'année, à la demande de notre clientèle de province, nous nous chargeons de garnir nos coupes et bonbonnières, verreries et poteries, de bonbons de première marque au choix du client, ainsi que de l'expédition (par service rapide)

PAUL CHABOT

Hanoï, 56, rue Paul-Bert.

Haïphong, 65 à 73, bd Paul-Bert.
Saïgon, 209, rue Catinat.

HAÏPHONG
DES ÉTRENNES ! DES ÉTRENNES !
(*L'Avenir du Tonkin*, 29 décembre 1933)

.....
Nous vous garderons bien d'oublier la maison Chabot où l'on trouve tout ce qui a trait à l'élégance, que ce soit au point de vue vestimentaire, ou à celui des précieux objets d'ornement que sont les bijoux, on trouve tout ce qui contribue à embellir dames et messieurs, à leur donner le vrai « chic » enfin.

Hanoï
VERS LE TÊT
(*L'Avenir du Tonkin*, 6 février 1934)
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Hanoi_Commerces-1932-1933.pdf

.....
Tout le monde s'arrête pour contempler les vitrines de Beau, de Chabot, de Perroud ; et souvent de confortables automobiles stoppent devant l'un ou l'autre de ces somptueux magasins. Des riches Annamites en descendent qui vont acheter une bague, un collier, un pendentif de prix, voire même un objet d'art.

CHABOT JOAILLIER
CHABOT-NOUVEAUTÉS
Hanoï-Haïphong
(*Europe Asia*, guide touristique et commercial, juin 1934, p. 51)

<p>Paul CHABOT</p> <p>JOAILLIER</p>	<p>HANOI 56, rue Paul-Bert</p> <p>HAIPHONG 65-73, Boulevard Paul-Bert</p>
<hr/> <p>CHABOT-NOUVEAUTÉS</p> <p>Nouveautés pour Dames</p> <p>CHEMISIER-TAILLEUR-CHAUSSURES UNIC</p>	
<p>HANOI 49 bis, et 51, rue Paul-Bert</p>	<p>HAIPHONG 63 à 73, Bd. Paul-Bert</p>

EN FLANANT

(*L'Avenir du Tonkin*, 13 décembre 1934)

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Hanoi_Commerces-1932-1933.pdf

.....

Chabot — chemiserie — modes — continue à être la providence des élégants et des élégantes. Quant on veut être bien chapeauté, bien cravaté, bien chaussé, bien coiffé, abrité chaudement du froid ou de la pluie, c'est chez Chabot que l'on va et en un rien de temps, madame Picard, qui a beaucoup de goût et qui connaît les goûts des nombreuses clientes et des nombreux clients, trouve immédiatement ce qui peut vous convenir.

EN FLANANT

(suite)

(*L'Avenir du Tonkin*, 15 décembre 1934)

.....

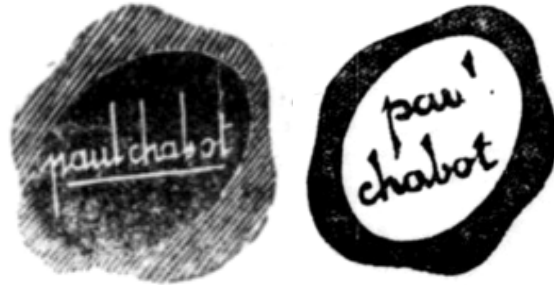
Nous sommes maintenant chez Chabot — bijoutier — car, en face, il y a Chabot chemisier ; là, nous trouvons le maître de céans revenu de France ; Picard, et de Redon et les jolies vitrines, et l'exposition d'objets d'art ; et des travaux de ferronnerie d'art dans lesquels Picard, s'étant lancé, a réussi. N'a-t-il pas, l'an passé, fourni les rampes d'escaliers, les grilles qui ornent la demeure impériale de Sa Majesté Bao-Dai ?

On s'arrête volontiers chez Chabot, pour causer quelques instants, pour admirer ensuite les étalages — et ceux du moment sont vraiment ravissants —, on se laisse alors tenter.

ENCARTS

(L'Avenir du Tonkin, 18 décembre 1934)

Un cadeau qui plaît
porte le cachet



La maison « PAUL CHABOT » envoie en province des dessins, photos ou choix d'objets d'art ou cadeaux et se charge de faire garnir au goût du client les bonbonnières, vases, coupes, etc., etc., ainsi que de l'expédition aux adresses indiquées.

Une sélection de verreries SABINO, LALIQUE, cristaux VAL-SAINT-LAMBERT, objets d'art de MAX LE VERRIER, céramiques LARRIEU, lampes modernes GUILUX, etc., etc.

Hanoï — Haïphong — Saïgon

HAÏPHONG
LES FÊTES APPROCHENT
(L'Avenir du Tonkin, 24 décembre 1934)

.....
Au magasin de M. Chabot, rendez-vous de toutes tes élégances masculines, sont exposées les dernières modes de France. Nos modernes Petrone ont un choix abondant de ce qui se fait de mieux en tissus de haute nouveauté, de bijoux, bref de tout ce qui peut séduire un jeune élégant, et, aussi, le rendre séduisant, et cela à peu de frais.
.....

LISTE PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE DES MEMBRES ACTIFS DE
L'ASSOCIATION TONKINOISE DES ANCIENS COMBATTANTS (ATAC) (1935)

N° matricule	Nom et prénom	Profession	Adresse
1.462	Mange (Alain)	Etablissement Chabot	En France
539	Picard (Georges)	Maison « Paul Chabot »	56, rue Paul-Bert, Hanoï

Circonscription de Vinh-yen : M. Baffeuf

ÉLECTIONS AU CONSEIL MUNICIPAL DE HANOÏ
Scrutin du 6 mai
(L'Avenir du Tonkin, 23 avril 1935)

Liste Bona (victorieuse)
Picard Georges, commerçant [Bijouterie Chabot] — Ancien combattant.

Chambre de commerce de Hanoï
Séance du 4 juin 1936
(*Bulletin chambre de commerce de Hanoï*, 4 juin 1936)

AU SUJET DE L'OUVERTURE ÉVENTUELLE D'UNE BRADERIE
A LA FOIRE DE HANOI

Reçu le 30 mai 1936 de la Maison « Chabot-Nouveautés », la lettre ci-après :

Hanoï, le 29 mai 1936,
Monsieur le président de la chambre de commerce de Hanoï,

Monsieur le président,

Nous nous permettons de vous demander de bien vouloir examiner la possibilité de reprendre l'essai qui avait été fait il y a quelques années d'une braderie pendant quelques jours dans les locaux de la foire de Hanoï.

Cette braderie, dont l'idée émanait de M. Albert Dassier, croyons-nous, avait donné certains résultats, ce genre de manifestation permettant aux commerçants de la place d'écouler certaines marchandises dont ils veulent se débarrasser à n'importe quel prix et qu'il leur est impossible d'exposer dans leur magasin.

À vous lire à ce sujet et en vous remerciant vivement à l'avance, nous vous prions d'agréer, etc.

Par procuration P. CHABOT
Signé : G. PICARD

Sur proposition de son bureau, la chambre estime qu'il y a lieu de renvoyer la tenue de cette braderie après la foire.

HAÏPHONG
Arrivées
(*L'Avenir du Tonkin*, 13 juin 1936)

De Saïgon : PICARD, fondé de pouvoirs de la maison Chabot.

LA GRÈVE DES TAILLEURS
(*L'Avenir du Tonkin*, 18 janvier 1937)
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Tailleurs_Tonkin_greve-1937.pdf

.....
Chez Chabot-Nouveautés, les ouvriers partis eux aussi samedi ne sont pas revenus au moment où nous nous présentons à M. Lemeur.

Voyez, je n'ai qu'un *cai* et un *boy*. qui travaillent aujourd'hui parce que payés au mois ; les autres, payés à la tâche, ont leur entière liberté de manœuvre (de bonne manœuvre entendons-nous). Les salaires chez nous sont bons, régulièrement payés, et

même au plus fort de la crise aucune diminution n'a été apporté à la solde du personnel.

Le dimanche, ils ont congé. Ils s'élèvent, assez timidement d'ailleurs, contre les amendes, mais cette sanction, toujours appliquée avec modération, n'est-elle pas nécessaire, quand le travail a été saboté ?

L'augmentation réclamée est de 20 % ; elle est nettement exorbitante quand on songe qu'un ouvrier payé à la tâche se fait, en pleine saison, de 50 à 55 piastres et en saison morte de 30 à 35 piastres. Cette solde est donc en juste équilibre avec le travail fourni.

Payé à la tâche, l'ouvrier peut prendre les congés qu'il lui plaît.

Ils ont voulu suivre le mouvement ; mais M. Lemeur se déclare décidé à ne pas céder ; les lois sociales en l'espèce ne peuvent être invoquées, l'ouvrier ayant la faculté de travailler ou non.

.....

MARIAGE

(*L'Avenir du Tonkin*, 2 septembre 1937)

Aujourd'hui, 2 septembre 1937 à 16 h. 30 sera célébré le mariage de M. Pierre Achille Edmond Humbert, vérificateur de 2^e classe du Service de l'identité, avec M^{lle} Simonne Henriette Perrin, employée de commerce.

Ces témoins étaient : MM. Georges Louis Picard, directeur de la maison Chabot, médaillé militaire, croix de guerre, et M. Jacques Obrecht, chef de laboratoire des services d'identité à Hanoi.

Nous renouvelons nos meilleurs souhaits de honneur aux nouveaux époux.

Chabot

(*L'Avenir du Tonkin*, 11 février 1938)

Ne veut pas se contenter d'avoir dans la rue Paul-Bert deux des plus jolis magasins. Il veut innover encore et moderniser, à l'intérieur, son magasin de nouveautés pour hommes et dames.

Avant de procéder à ces nouvelles installations, Chabot offre en soldes une quantité d'articles de premier choix, comme tout ce qu'il a chez lui, et instruite par l'expérience du passé, l'aimable et nombreuse clientèle de Chabot se hâtera de venir, comme elle le fit à différentes époques, de venir faire de bonnes affaires puisque cette période de « soldes » entraînera surtout une plus puissante et appréciable diminution de prix.

(*L'Avenir du Tonkin*, 2 septembre 1938)

À votre retour de villégiature, vous désirez modifier votre installation : les éclairages indirects GUILUX, les meubles et ensembles chromés des Ateliers d'art Paul Chabot donneront à votre appartement la note confortable et moderne que nous cherchons. Vous complèterez d'une façon heureuse votre installation par les nouveaux tissus d'ameublement tout soie, mixtes ou coton de Delignon, en vente chez Chabot Nouveautés.

HANOÏ
Élections municipales
(*Chantecler*, 1^{er} décembre 1938, p. 4)
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Antoine_Baffeuf_1883-1963.pdf

LISTE BATTUE
BAFFELEUF, Antoine, président de la Chambre de commerce de Hanoï ;
.....
PICARD Georges, directeur des Établissements Chabot.
.....

Haïphong
Inauguration de la Bank of China
(*L'Avenir du Tonkin*, 17 février 1939)

Picard, directeur de la maison Chabot

CONSEIL FRANÇAIS DES INTÉRÊTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS DU TONKIN
Année 1939

Liste décryptée des 3.051 des électeurs
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/CIEF-Tonkin-1939.pdf

60 Bozon Émile Représentant de la maison Chabot 45 ans Haïphong

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
DE HANOÏ (TONKIN)

LISTE DÉFINITIVE DES ÉLECTEURS FRANÇAIS
ANNÉE 1940

(*Bulletin administratif du Tonkin*, 1^{er} avril 1940, pp. 474-484)
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/CCI_Hanoi_electeurs-1940.pdf

VILLE DE HANOÏ
34 Chabot Paul (M. de Redon 4) Bijoutier, atelier de fer forgé 56, Paul-Bert et 49 bis,
Paul-Bert

La vie judiciaire
APPEL CIVILS
(*L'Avenir du Tonkin*, 21 septembre 1940)
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Bq_Indoch.-Hanoi.pdf

4 R. de Redon : précédemment rencontré à la Gomme laque J.-B. :
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Gomme_laque_J.-B.pdf
Et comme rédacteur du *Moniteur de l'Indo-Chine* à Hanoï :
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Presse-Indochine-1936.pdf

Banque de l'Indochine contre Chabot

La Cour confirme le jugement du tribunal civil de Hanoï qui a débouté la Banque de l'Indochine de sa demande et condamne cette firme à payer 1 p. de dommages-intérêts à Chabot, et, statuant à nouveau, condamne Paul Chabot à payer à la Banque de l'Indochine la somme de 4.927 piastres 94 avec les intérêts à compte 8 % du 12 décembre 1913 au 1^{er} juillet 1931 et de 7 % du 1^{er} juillet 1934 jusqu'à parfait paiement, condamne Paul Chabot aux dépens, dont distraction au profit de M^e Larre.

Justice administrative
Conseil du Contentieux administratif de l'Indochine
Audience du mercredi 4 décembre 1940
(*L'Avenir du Tonkin*, 5 décembre 1940)

Instance Ateliers d'art Paul Chabot, représentés par M. Picard,
contre Résidence supérieure au Laos

Par requête introductive d'instance déposée au secrétariat du Conseil le 11 avril 1940, les Ateliers d'art Paul Chabot, représentés par M. Picard, ont requis qu'il plaise au Conseil du contentieux administratif condamner l'administration locale du Laos à leur payer la somme de 8.248 p. 20 en réparation du préjudice résultant de l'installation d'une usine hydroélectrique à Sam-neua (Laos).

La requête est rejetée.

M. G. Picard, ès qualité, est condamné aux dépens.

LES MÉDAILLÉS MILITAIRES
Liste des membres de la 190^e section — Hanoï
(*L'Avenir du Tonkin*, 1^{er} janvier 1941)

138061 Picard, Maison Chabot, rue Paul-Bert, Hanoï

ENCART
(*L'Avenir du Tonkin*, 29 mars-7 avril 1941)

CHABOT NOUVEAUTÉS
SOLDES FIN DE SAISON
LIQUIDATION DE FINS DE SÉRIES
du 29 mars au 10 avril

LA BADIANE SDEVA
Société anonyme fondée en 1924
(*Bulletin économique de l'Indochine*, 1943, fascicule 3, p. 387)
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Repertoire_SA_IC-1943.pdf

Siège social : 66, boulevard Carreau, Hanoï.

Conseil d'administration : MM. ... P. CHABOT...
